

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 00053

Numéro SIREN : 456 500 537

Nom ou dénomination : DALKIA

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 11027

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

DALKIA DIRECTION JURIDIQUE

quartier Valmy Espace 21 - 33 Place Ronde

92981 Paris la Defense Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : DALKIA

Numéro RCS : 456 500 537

Numéro Gestion : 1956B00053

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse: 37 avenue du Mal de Lattre de Tassigny
59350 Saint-André-lez-Lille

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 17/07/2018

Sous le numéro : 11027

Délivré à Lille Métropole le 2 août 2018

Le Greffier,



BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

(en milliers d'euros)

ACTIF	Montant Brut	Amortissements et provisions	Montant net 31/12/2017	Montant net 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Brevets et logiciels	183 871	120 219	63 652	51 167
Fonds commercial	21 923	8 148	13 775	14 189
Autres immobilisations incorporelles	49 105		49 105	40 807
Immobilisations corporelles				
Terrains	368		368	368
Constructions	21 055	16 132	4 923	5 808
Autres Installations techniques	692 927	279 806	413 121	401 740
Autres Immobilisations corporelles	20 065	12 840	7 225	7 740
Immobilisations corporelles en cours	41 271		41 271	37 676
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	519 879	141 312	378 567	310 286
Créances rattachées à des participations	643 494	19 630	623 864	551 876
Autres titres immobilisés	2 332	276	2 056	906
Prêts	3 062		3 062	3 264
Autres	8 173		8 173	42 261
Total I	2 207 525	598 363	1 609 162	1 468 088
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	22 166	1 805	20 361	18 254
En-cours de production	113 781		113 781	50 738
Marchandises	4 092		4 092	4 053
Avances et acomptes versés sur commandes	795		795	1 092
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	542 187	7 378	534 809	545 518
Autres créances	855 144	63 033	792 112	866 960
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 870		14 870	5 739
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	31 041	.	31 041	27 511
Total II	1 584 076	72 216	1 511 860	1 519 864
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Ecarts de conversion actif (IV)	1 066		1 066	
Total général (I + II + III+IV)	3 792 667	670 579	3 122 088	2 987 952

Certifié conforme



BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

en milliers d'euros

PASSIF	31/12/17	31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	220 046	220 046
Primes d'émission, fusion	130 257	130 257
Ecarts de réévaluation	45	45
Réserves		
Réserve légale	22 106	22 106
Réserves réglementées	1	1
Autres	51 357	51 357
Report à nouveau	42 106	17 209
Acompte sur dividendes		
Résultat de l'exercice	40 386	34 614
Situation nette	425 535	475 638
Subventions d'investissements	47 259	49 981
Provisions réglementées	68 200	73 693
Total I	540 995	599 312
Avances conditionnées		
Total II	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour risques	63 979	68 496
Provision pour charges	43 554	36 334
Total III	107 533	104 830
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 872	36 212
Emprunts et dettes financières diverses	1 481 301	1 328 736
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37 629	5 154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 500	525 517
Dettes fiscales et sociales	275 139	270 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 504	400
Autres dettes	53 052	58 345
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	109 381	55 836
Total IV	2 473 378	2 280 862
Ecarts de conversion passif V	182	2 948
Total général (I + II + III + IV + V)	3 122 088	2 987 952

COMPTES DE RESULTATS COMPARES

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	380	443
Produits de services	2 102 043	2 039 090
Sous-total A - Montant du chiffre d'affaires	2 102 423	2 039 533
Production stockée	63 044	30 419
Production immobilisée	59 856	69 065
Subvention d'exploitation	555	58
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	26 517	31 369
Autres produits	189 523	187 371
Sous-total B	339 495	257 444
Total I (A + B)	2 441 918	2 296 977
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	732 344	742 458
Variation des stocks	2 468	1 315
Autres achats et charges externes	1 063 514	907 776
Impôts, taxes et versements assimilés	41 765	41 200
Salaires et traitements	402 807	400 130
Charges sociales	184 466	182 762
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : (amortissements)	63 561	58 076
Sur actif circulant : (provisions)	1 837	4 779
Pour risques et charges : (provisions)	13 492	10 956
Autres charges	13 674	17 800
Total II	2 519 928	2 367 252
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-78 010	-70 275
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	40 473	22 699
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	7 901	11 719
Produits financiers		
Produits financiers de participation	26 876	65 693
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	43 247	40 865
Autres intérêts et produits assimilés	5 704	16 498
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 145	2 183
Différences positives de change	105	163
Produits nets sur cessions VMP		
Total V	97 077	125 402
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	83 542	34 386
Intérêts et charges assimilées	47 177	31 735
Différences négatives de change	111	295
Total VI	130 830	66 416
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-33 753	58 986
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV + V - VI)	-79 191	-309
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 720	3 317
Sur opérations en capital	45 794	62 285
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 675	26 241
Total VII	73 189	91 843
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	13 723	19 139
Sur opérations en capital	28 631	29 762
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 094	22 550
Total VIII	51 448	71 451
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	21 741	20 392
Participation des salariés aux fruits de l'expansion (IX)	0	0
Impôt sur les bénéfices (X)	-17 064	-14 531
Total des produits (I + III + V + VII)	2 652 658	2 536 922
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 693 044	2 502 308
RESULTAT	-40 386	34 614

Dalkia S.A

Au capital de 220 047 504 euros
37 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
59 350 Saint André lez Lille
Siren : 456 500 537

La présente annexe fait partie des comptes sociaux : elle comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Ces derniers ont été arrêtés le 13 février 2018 par le Conseil de la société.

Au 31 décembre 2017 :

Le total du bilan avant répartition du résultat de l'exercice s'élève à : **3 122 087 680 €**
Le compte de résultat dégage une perte de : **- 40 385 697 €**

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. L'exercice précédent avait également une période de 12 mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement ANC N°2014-03 et autres dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice 2017

DALKIA a au cours de l'exercice procédé à l'acquisition ou à la cession de sociétés sur le périmètre France et International.

Les principales opérations sont rappelées ci-après :

- Création d'EDF Energy Services, joint-venture entre EDF Energy et Dalkia destinée à développer les services énergétiques au Royaume-Uni.
- Acquisition de la société Matex Controls par la société DK Energy Polska.
- Acquisition de la société Imtech par la société EDF Energy Services

L'organigramme juridique de Dalkia a fait l'objet de simplifications pour des raisons de rationalisation, d'optimisation ou liées à des fins d'activité :

- Transmission universelle de patrimoine de la société BAI dans Dalkia.
 - Liquidation des sociétés Descartes Energies, Franche Comte Energies
 - Reclassement de titres détenus par Dalkia investissement : Dalkia a procédé au rachat de titres détenus antérieurement par Dalkia Investissement.
- Enfin, cession de 70 % des titres de Cogestar 3.

A - ELEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX COMPTES DE BILAN**1. BILAN - ACTIF****1.1. Variation des immobilisations brutes**

La variation des immobilisations brutes inscrites à l'actif se présente comme suit :

(Milliers d'euros)

	Valeurs brutes à l'ouverture	Augmentations et virement de poste à poste		Diminutions	Valeurs brutes à la clôture
Imm. Incorporelles	218.997	37.451	(1)	1.549	254.899
Imm. Corporelles	732.591	63.699	(2)	20.604	775.686
Imm. Financières	1.028.571	261.222	(3)	112.853 (3)	1.176.940
Total	1.980.159	362.372		135.006	2.207.525

(1) Les principaux éléments de variation des immobilisations incorporelles correspondent aux nouveaux projets informatiques.

(2) Les éléments de cette augmentation sont pour l'essentiel de la production à soi-même de biens à hauteur de 54,3 millions d'euros en 2017.

(3) La variation de l'année 2017 correspond principalement à l'attribution de prêts à long terme aux filiales à hauteur de 168 millions d'euros, l'acquisition de plusieurs filiales pour plus de 81 millions d'euros, le remboursement partiel du capital des prêts pour un montant de 74,5 millions d'euros et le remboursement de 21,7 millions d'euros liés aux activités sur le marché électrique.

1.2. Immobilisations incorporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations incorporelles sont enregistrées conformément aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 / 2003-07 :

- à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, dans des conditions ordinaires ;
- à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle est constitué des éléments suivants :

- son prix d'achat,
- tous les coûts directement attribuables (frais accessoires)

Elles sont principalement composées :

- D'éléments acquis de fonds de commerce qui sont amortis sur une durée qui varie de 15 à 40 ans ;
- De logiciels, amortis en règle générale sur 12 mois prorata temporis, ou sur leur durée d'utilisation pour les investissements importants, et de licences amorties entre 3 et 10 ans.

1.3. Immobilisations corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles sont enregistrées conformément aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 / 2003-07 :

- à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, dans des conditions ordinaires ;
- à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle est constitué des éléments suivants :

- son prix d'achat,
- tous les coûts directement attribuables (frais accessoires)

Elles sont composées des immobilisations du domaine privé et des immobilisations du domaine concédé.

Les immobilisations en cours représentent des acomptes et des situations de travaux relatifs à des opérations importantes non achevées à la date de la clôture et qui seront transférées aux comptes d'immobilisations terminées après leur achèvement.

1.3.1 Immobilisations du domaine privé

Les immobilisations du domaine privé sont amorties en fonction de leur durée d'utilité.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, et selon les durées d'utilité estimées suivantes :

- Constructions.....10 à 40 ans
- Agencements et Aménagements des Constructions..... 10 ans
- Installations Techniques.....Durée de vie du matériel
- Matériel et outillage.....5 ans
- Autres Immobilisations Corporelles.....4 à 12 ans

1.3.2 Immobilisations du domaine concédé

La Société gère en tant que délégataire de service public des installations financées selon le cas, par les collectivités locales ou par elle-même. A ce titre, seules les installations qu'elle a financées figurent à l'actif du bilan, en tant qu'immobilisations du domaine concédé. Ces immobilisations devront être remises gratuitement et en état de fonctionnement à l'autorité concédante à l'issue du contrat de concession.

Parmi les immobilisations du domaine concédé, seules les immobilisations dites renouvelables – c'est à dire devant être renouvelées au moins une fois avant la fin de la concession - font l'objet d'un amortissement industriel en fonction de leur durée d'utilité.

Un amortissement financier appelé « Provision pour Reconstitution des Capitaux Investis ou PRCI» est pratiqué sur la totalité des immobilisations du domaine concédé - renouvelables ou non - afin d'amortir sur la durée du contrat le coût de financement du bien à l'origine et des extensions. Cet amortissement financier est inscrit au passif.

1.4. Mouvements des amortissements

(Milliers d'euros)

	Amortissements à l'ouverture	Dotations et apport	Reprises	Amortissements à la clôture
Immo. incorporelles	111.598	16.918	1.346	127.170
Immo. corporelles	278.695	47.255	17.702	308.249
Total	390.293	64.173	19.048	435.419

1.5. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

La valeur brute comptable des titres de participation est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la société. La société a pris l'option d'activer les frais inhérents à l'acquisition des titres de participation.

1.5.1 Suivi de la valeur des Immobilisations financières

L'évaluation de la valeur nette comptable d'un actif est effectuée dès que des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait être supérieure à sa valeur d'usage. Cette valeur est déterminée en fonction de critères fondés sur la nature de l'actif, son utilité pour la société, sa rentabilité et sa capacité à générer des flux de trésorerie futurs suffisants pour couvrir sa valeur comptable. Ces flux futurs de trésorerie sont estimés à partir des prévisions établies par le management en charge de la gestion de l'actif, dans le cadre d'une procédure budgétaire habituelle pour l'exercice en cours, et le cas échéant, d'un plan long terme pour les 4 années suivantes. Dans ce cadre, Dalkia peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur d'usage de l'actif.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Dans le cas où la valeur nette comptable est supérieure à la valeur d'usage, une provision est constituée pour la différence.

1.5.2 Les créances rattachées à des participations

Elles se rapportent à des opérations correspondant à des contrats de prêts à l'exclusion des conventions de comptes courants conclues avec des sociétés dont Dalkia détient directement une part du capital.

1.6. Stocks

Plusieurs filiales de Dalkia gèrent l'ensemble des achats et des stocks de combustibles (gaz, fioul, biomasse) sur le plan national et refacturent à chacune des sociétés du groupe le montant de leurs consommations. Il n'y a pas, de ce fait, de stock de combustibles significatif à l'actif du bilan de Dalkia.

Les stocks sont essentiellement constitués par les pièces de rechange des installations; et le cas échéant, par les en-cours de production.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les stocks et en-cours sont enregistrés :

- à leur coût d'acquisition, pour les biens acquis à titre onéreux dans des conditions ordinaires (approvisionnements et marchandises) ;
- à leur coût de production, pour les biens produits (produits et en-cours) ;
- à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit, par voie d'échange et reçus à titre d'apport en nature.

Le stock de pièces de rechange est valorisé selon la méthode FIFO. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

1.6.1 Stocks CO2

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués par l'Etat sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les quotas sont acquis ou pour une valeur nulle lorsque les quotas sont alloués. La méthode de valorisation est le CUMP. Le stock au 31/12/2017 s'élève à 198 milliers d'euros.

1.6.2 Stocks CEE

Les certificats délivrés par l'Etat (**Pôle National des CEE (PNCEE)**) sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les quotas sont acquis ou à leur coût de production lors des dépôts des dossiers au Pôle.

Compte tenu de son modèle économique, la société a appliqué le modèle dit d'«économie d'énergie» conformément à l'article 616-2 du PCG. Les certificats destinés à couvrir les obligations d'économies d'énergie, sont distingués de ceux destinés à couvrir les obligations futures. Entre le début de la période d'obligation et la date de restitution, les certificats d'économies d'énergie sont identifiés en engagement matière. Ils démontrent la preuve de la conformité de l'entreprise à ses obligations de restitution de certificats d'économies d'énergie.

Les certificats d'économies d'énergie sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les certificats sont acquis ou à leur coût de production.

La méthode de valorisation est le CUMP. Le stock brut au 31/12/2017 s'élève à 18.288 milliers d'euros.

Les obligations d'économie d'énergie sont largement couvertes par Dalkia, tant sur l'obligation liée aux CEE classiques (Couverture 3 fois supérieure à l'obligation), que l'obligation liée aux CEE précarités (Couverture 1,5 fois supérieure à l'obligation).

1.6.3 Stocks des en cours de production

Les encours de production de biens et de services comprennent les travaux en cours de réalisation. La méthode retenue est la constatation de la marge à l'achèvement. De ce fait, la facturation émise au titre des chantiers en cours figure en produits constatés d'avance, les déboursés sur ces mêmes opérations étant inscrits en travaux en cours. La valorisation des travaux en cours comporte le coût des pièces et fournitures mises en œuvre, ainsi que les frais directs de chantiers et les frais généraux correspondants. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur des encours de production ils font alors l'objet d'une estimation au regard de leur valeur recouvrable et, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

1.7. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la solvabilité du créancier induit un risque de non-recouvrabilité. Lorsque l'ancienneté de la créance s'explique par l'existence d'un litige, une provision pour risque est comptabilisée au passif du bilan.

Les produits à recevoir comprennent essentiellement des livraisons de chaleur ou d'électricité et des travaux terminés non encore facturés.

1.8. Charges constatées d'avance

Ces charges correspondent en grande partie aux dépenses engagées par la société pour faire face aux sinistres survenus sur les exploitations et qui seront prises en charge par les compagnies d'assurance concernées.

2. BILAN - PASSIF

2.1. Capital social

Le capital social est composé de 13.752.969 actions de 16 euros.

Le montant de la réserve spéciale de la réévaluation constituée en 1976 puis incorporée au capital s'élève à 6,7 millions d'euros.

2.2. Variation des capitaux propres

(Milliers d'euros)

• **Du 31/12/2016 au 31/12/2017**

En Milliers d'euros		A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Capital social		220.048			220.048
Primes liées au capital	(1)	130.257	841	841	130.257
Ecart de réévaluation		45			45
Réserves		73.466			73.466
Report à nouveau	(1);(2)	17.209	25.066	169	42.106
Résultat de l'exercice	(2)	34.614	(40.386)	34.614	(40.386)
Subventions d'invest. Nettes	(1);(3)	49.981	(2.565)	157	47.259
Provisions réglementées	(4)	73.693		5.493	68.200
Total		599.313	(17.044)	41.274	540.995

(1) Boni de TUP inscrit en capitaux propres : 841 K€

Et Reconstitution d'une subvention d'investissement d'un montant de 1.010 K€ par prélèvement sur Primes et report à nouveau.

(2) Selon l'affectation de résultat 2016 :

- a. Distribution de dividendes aux actionnaires : 8 252 K€
b. Rémunération de l'engagement de concours financier : 1 295 K€

(3) Subventions

Les subventions d'investissements reçues pour assurer le financement d'immobilisations sont rapportées au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement du bien financé. L'augmentation de (2.565) est la résultante de l'augmentation des subventions brutes pour 1.745 et l'étalement des subventions en résultat de 4.310 K€.

(4) Reprise annuelle de provision pour amortissement dérogatoire**2.3. Provisions**

(Milliers d'euros)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations et apports de l'exercice	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	73.693		5.493		68.200
Prov. spéciale de réévaluation	-		-		-
TOTAL I	73.693	-	5.493		68.200
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques :					
- Litiges et divers (ii)-(iv)	44.916	9.723	11.230	2.700	40.710
- Sinistres (iii)	23.580	7.061	7.372		23.269
Total provisions pour risques	68.496	16.784	18.602	2.700	63.979
Provisions pour charges :					
-Provision pour Garantie totale(v)	4.242	6.726	4.242		6.726
- PRCI (i)	32.092	6.502	1.765		36.828
Total provisions pour charges	36.334	13.228	6.007		43.554
TOTAL II	104.830	30.012	24.609	2.700	107.533

Provisions pour dépréciation					
Immobilisations incorporelles	1.236	-	39		1.197
Immobilisations corporelles	564	-	35		529
Immobilisations financières	119.978	42.290	1.050		161.218
Stocks	5.974	234	4.402		1.805
Clients	6.646	1.604	872		7.378
Autres créances	49.492	33.827	20.285		63.033
TOTAL III	183.891	77.955	26.684		235.161
TOTAL GENERAL	362.415	107.967	56.786	2.700	410.894
Dotations et reprises					
- d'exploitation		15.330	16.666		
- financières		83.543	21.145		
- exceptionnelles		9.094	21.675	-	

2.3.1 Provisions pour risques et charges

(i) Provisions liées aux contrats de concession

Pour les contrats de concession, la société procède à un amortissement financier (appelé encore amortissement de caducité), il est calculé sur la durée du contrat, pour les immobilisations du domaine concédé qui figurent à l'actif du bilan (investissement d'origine et extensions).

(ii) Provisions pour litiges et contentieux

La politique en matière de provisionnement des litiges et des contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui leur sont associées. Les provisions pour risques correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

(iii) Provisions pour sinistres

Les sinistres survenant sur les exploitations gérées par notre société sont pour la plupart couverts par les polices d'assurance souscrites à cet effet. La part non couverte correspondant en général aux franchises ou à des contentieux en cours sur des sinistres pour lesquels la responsabilité n'est pas définitivement établie fait l'objet de provisions ajustées à chaque clôture en fonction de l'évolution des dossiers.

(iv) Provisions pour perte à terminaison

Les contrats dégageant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable.

(v) Provisions pour Garantie Totale

La garantie totale, dénommée P3 par la profession, couvre l'engagement pris vis-à-vis du client d'assurer le renouvellement et le maintien en état des installations définies au contrat pendant toute sa durée.

2.3.2 Reclassement des reprises sur provisions sur filiales

Afin de ne pas déséquilibrer le résultat courant et le résultat exceptionnel, la société a reclassé en exceptionnel une reprise de provisions sur titres (provisions dotées à l'origine en financier) de filiale liquidée. Le reclassement s'élève à 1.000 milliers d'euros.

2.4. Produits constatés d'avance

Ils correspondent essentiellement à :

- la facturation au titre des chantiers en cours
- des droits de raccordement facturés aux abonnés et répartis sur la durée restant à courir du contrat de concession.

3. Autres éléments

3.1. Produits à recevoir et charges à payer

Des produits à recevoir et des charges à payer ont été enregistrés dans les postes suivants :

(Milliers d'euros)

	Montant
Produits à recevoir	
Créances rattachées à des participations	2.038
Autres immobilisations financières	93
Créances clients et comptes rattachés	271.844
Autres créances	25.884
Total	299.859
Charges à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	289
Emprunts et dettes financières divers	13.114
Dettes fournisseurs et rattachés	327.265
Dettes fiscales et sociales	143.904
Autres dettes	24.170
Total	508.742

3.2. Etat des échéances des créances et des dettes

3.2.1 Créances

(Milliers d'euros)

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	643.494	74.535	568.959
Prêts	3.062	12	3.050
Autres immobilisations financières	8.173	93	8.080
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	795	795	
Créances clients et comptes rattachés	542.187	542.187	
Autres créances	855.144	855.144	
Sous-total	2.052.856	1.472.767	580.089
Charges constatées d'avance	31.041	31.017	24
Total	2.083.896	1.503.783	580.113

3.2.2 Dettes

(Milliers d'euros)

	Montant Brut	Dont à un an	Dont de un à 5 ans	Dont à Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	38.872	29.764	1.600	7.508
Emprunts et dettes financières diverses	1.481.301	582.381	239.926	658.994
Avances et acomptes reçus sur commandes	37.629	37.629		
Fournisseurs et comptes rattachés	476.500	476.500		
Autres dettes	329.695	329.695		
Sous-total	2.363.997	1.455.969	241.526	666.502
Produits constatés d'avance	109.381	94.555	9.568	5.258
Total	2.473.378	1.550.524	251.094	671.760

3.3. Entreprises liées

Ce tableau fait apparaître en valeurs brutes :

- dans la colonne « **Entreprises liées** » : les montants inclus dans diverses rubriques du bilan et du compte de résultat qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés consolidées dans le Groupe EDF ;
- dans la colonne « **Participations** » : les montants inclus dans diverses rubriques du bilan et du compte de résultat qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés détenues à plus de 10% par Dalkia.

(Milliers d'euros)

	Entreprises liées	Participations
Immobilisations financières :		
Participations	7	519.242
Créances rattachées à des participations	5.128	648.997
Prêts	-	3.025
Autres immobilisations financières	-	80
Créances :		
Avances et acomptes versés sur commande	55	-
Créances clients et comptes rattachés	61.535	76.711
Autres créances	156.057	545.855
Charges constatées d'avance	-	63
Dettes :		
Emprunts et dettes financières divers	1.402.784	76.971
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22.899	114.607
Dettes fiscales et sociales	179	7.717
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	-	400
Autres dettes	306	7.101
Produits constatés d'avance	17	61
Produits financiers :	1.676	76.373
Charges financières :	29.266	92.825

B - ELEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du Chiffre d'affaires

(Milliers d'euros)

Secteur d'activité	31 12 2017	31 12 2016	Variation
Ventes d'exploitation	1 536 240	1 483 752	52 488
Ventes Travaux	451 664	397 095	54 569
Autres activités	114 519	158 686	(44 167)
Chiffre d'affaires	2 102 423	2 039 533	62 890

2. Ventilation du résultat exceptionnel

(Milliers d'euros)

Nature des charges	2017
Charges exceptionnelles sur filiales cédées	23.797
Coûts exceptionnels sur opérations de gestion	9.439
Provisions sur sinistres	7.061
Pénalités sur marchés	5.141
VNC des immobilisations corporelles cédées	2.698
Charges exceptionnelles sur filiales fusionnées ou liquidées	1.516
Charges sur contentieux	1.441
Autres charges exceptionnelles	355
Total	51.448

Nature des produits	
Produit exceptionnel sur filiales cédées	40.497
Reprises provisions sinistres	7.372
Reprise d'amortissements dérogatoires	5.493
Produits sur contentieux	4.876
Reprise quote part de Subvention d'investissement	4.081
Reprise provisions pour restructuration	2.000
Produits de cession sur Immobilisations corporelles	1.109
Produits exceptionnels sur filiales fusionnées ou liquidées	1.000
Autres produits exceptionnels	6.761
Total	73.189
Résultat exceptionnel	21.741

3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Milliers d'euros)

Nature du résultat	Exercice 2017			2016
	Avant impôt	Impôt	Après Impôt	Après Impôt
Résultat courant	(79.191)	-	(79.191)	(309)
Résultat exceptionnel	21.741	-	21.741	20.392
Participation des salariés			-	-
Crédits d'impôt		17.064	17.064	14.531
Total	(57.450)	17.064	(40.386)	34.614

C - AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Engagements financiers

(Milliers d'euros)

	2017	2016
Engagements donnés		
Garantie solidaire	333.071	284.466
Engagements retraite (1)	122.048	114.741
Paievements minimaux futurs sur contrats Location simple -Preneur	139.436	116.843
Avals et cautions donnés	151.585	155.329
Garanties données dans le cadre de protocoles de cession	160.400	172.800
Cautions de contre garantie	55.831	46.890
Engagement acquisition actifs financiers	-	-
Garanties de passif	36.000	26.000
Paievements minimaux futurs sur contrats location financement	746	1.386
Autres	26.178	14.705
Total	1.025.295	933.160
Engagements reçus		
Lignes de crédit	50.000	50.000
Garantie reçue d'EDF relative aux opérations de financement	75.000	30.000
Avals et cautions reçus des fournisseurs	18.422	16.422
Quotas de CO2 (2)	957	1.144
Engagements pris par les clients sur les financements qui leur ont été consentis	2.008	2.008
Total	146.387	99.574

(1) Engagement de retraite :

La société verse à son personnel des indemnités de départ à la retraite dont le calcul est fixé par la convention collective et les accords applicables. Cet engagement fait l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans la société jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et des hypothèses d'actualisation financière.

Cet engagement a été calculé sur la base d'un taux d'actualisation (hors inflation) de 0,40 %, d'un âge de départ en retraite de 65 ans et d'un mode de départ volontaire.

(2) Engagement reçus sur les quotas d'émission de gaz à effet de serre

La société s'est vu attribuer des quotas de CO₂ pour la période 2013-2020 correspondants aux installations de combustion, qu'elle exploite, d'une puissance installée supérieure à 20 MWH. Les quotas d'émission alloués au titre de 2017 se sont élevés à 51 642 tonnes.

Les Allocations de quotas pour la période 2018-2020 (données publiées par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie par Arrêté du 24/01/14- TNA Q3), d'un montant de 131 277 tonnes, valorisées au cours spot publié par ICE au 31/12/17 de 7,29 €, s'élèvent à 957 milliers d'euros.

Remise en état de sites, démantèlement

La société est susceptible en cas de non renouvellement de certains de ses contrats d'avoir à démanteler, à l'issue du contrat, les installations et raccordements correspondants. Le dénouement de ces contrats étant par nature incertain, aucune provision n'est constituée à ce titre.

2. Engagements spécifiques

2.1 Obligation de renouvellement

Dalkia doit assurer, dans le cadre de ses obligations contractuelles, le renouvellement des installations qui lui sont confiées par ses clients.

Une convention de concours financier a été mise en place entre EDF et DALKIA. Cette dernière bénéficie d'un engagement de concours financier d'EDF, au titre de son obligation de Garantie Totale, et ce pour les contrats existants avant la date de scission (juillet 2014).

A ce titre, la société a bénéficié de la part d'EDF du remboursement des travaux de renouvellement engagés au cours de l'année et lui a versé en contrepartie une indemnité libératoire.

Cette situation ne modifie en rien les relations entre les clients et le prestataire qui reste entièrement responsable de l'exécution de ses obligations contractuelles de renouvellement.

2.2 Engagement matière – Quotas de CO₂

Concernant les quotas de gaz à effet de serre, la société a adopté le modèle dit de « production » tel que prévu par la réglementation comptable en vigueur. En conséquence, une partie des quotas figurent en engagements hors bilan. Il est fait une distinction entre les quotas destinés à couvrir les émissions de gaz à effet de serre déjà intervenues, et ceux destinés à couvrir les émissions futures. Entre la date d'émission du CO₂ et la date de restitution des quotas afférents, les quotas consommés sont présentés en engagements hors bilan (engagement matière) dans la mesure où ils représentent l'obligation de restitution de la société.

En tonnes de CO₂

Quotas en portefeuille	Quotas à restituer à l'Etat N+1	Quotas non consommés	CER en portefeuille	CER à restituer à l'état N+1	CER non consommés
191 103	223 547	0	0	0	0

3. Crédit-bail

(Milliers d'euros)

	2017	2016
Valeur d'origine	3.507	7.211
Amortissements	2.396	5.568
Valeur résiduelle	1.111	1.643
Redevances versées	6.803	5.963
Redevances restant dues	842	1.386
Dont redevances restant dues à 1 an au plus	379	
de 1 à moins de 5 ans	463	
à plus de 5 ans	0	

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, les contrats de crédit-bail ne sont pas retraités dans les comptes. Les biens ainsi financés ne figurent donc pas à l'actif du bilan.

4. Accroissements et allègements non comptabilisés de la dette future d'impôt

L'incidence sur la dette future d'impôt des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges se traduit par un allègement certain de cette dette pour l'exercice 2018 de 3.822 Milliers d'euros, consécutif au report de la déduction fiscale de certaines charges provisionnées au 31 décembre 2017.

(En milliers d'euros)	Base	Taux	Allègement futur d'impôt
C3S 2017	3.472		
Ecart de conversion Passif	182		
Différences temporaires sur Quote part filiales	7.446		
Total des charges déductibles sur 2017	11.100	34.43%	3.822

Dalkia est intégrée au Groupe EDF depuis le 1^{er} janvier 2015, les déficits fiscaux antérieurs à l'intégration s'élèvent à 105,9 millions d'euros.

5. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

La 3^{ème} loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) à compter du 1^{er} janvier 2013 et codifié à l'article 244 quater du Code Général des impôts. A ce titre, Dalkia a comptabilisé sur l'année 2017, en réduction de l'impôt un crédit d'un montant de 16,6 millions d'euros.

Conformément aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, Dalkia SA est depuis le 1^{er} janvier 2015, membre du groupe fiscal intégré dont la société faitière est EDF SA. Ainsi, EDF SA est redevable de l'impôt auprès du Trésor Public, en lieu et place de Dalkia SA et de toutes ses filiales détenues à plus de 95% ayant opté pour l'adhésion au régime d'intégration fiscale. De ce fait, et dans la mesure où Dalkia SA est déficitaire fiscalement, le CICE calculé avec les agrégats de Dalkia SA est transmis à EDF SA qui l'utilise pour minorer l'impôt dont est redevable le groupe fiscal EDF.

Au titre de l'exercice 2017, Dalkia SA a enregistré une créance d'impôt vis-à-vis d'EDF SA pour le montant du CICE. Dalkia SA disposera ainsi, en cas de résultat fiscal bénéficiaire futur, du droit de minorer le paiement de son impôt à EDF SA au titre des trois années suivant celle au titre de laquelle la créance de CICE a été constatée, soit jusqu'au 31 décembre 2020. Si Dalkia SA reste déficitaire fiscalement jusqu'à cette date, le CICE pourra faire l'objet d'un remboursement par EDF SA à Dalkia SA à compter de l'année 2021.

L'article 244 quater C du Code Général des Impôts n'instaurant une obligation de transparence qu'au titre d'une utilisation du CICE, Dalkia SA n'a pas cette année d'obligation légale dans la mesure où elle n'a pas individuellement utilisé son CICE et ne sera à même de satisfaire à son obligation légale qu'à compter de l'exercice 2021 pour le CICE constaté au titre de 2017.

6. Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché.

7. Ventilation de l'effectif moyen

	2017	2016
Cadres	2.096	2.055
Agents de maîtrise	6.803	6.756
Employés et techniciens (reclassés en cat. ouvriers)	27	48
Ouvriers	657	748
Total	9.583	9.607

8. Compte personnel de Formation

A compter du 1er janvier 2015, le CPF remplace le DIF (Droit Individuel de Formation) mais les salariés ne perdent pas leurs droits qu'ils pourront mobiliser jusqu'au 31 décembre 2020. L'alimentation du CPF est annuelle et est calculée à partir de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) par l'Administration qui transmet ensuite l'information à la Caisse des Dépôts et Consignations.

9. Rémunération du Conseil d'administration et des organes de Direction

La rémunération brute des membres du Comité Exécutif s'élève à 2.537 milliers d'euros pour l'exercice 2017.

10. Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe EDF.

11. Identité de la société consolidante, et de la société tête de groupe de l'intégration fiscale.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la mère est EDF SA (régime prévu aux articles 223.A et suivant du CGI).

Adresse de la société tête de groupe :

EDF SA
22, avenue de Wagram
75008 PARIS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF.



*Société Anonyme au capital de 220 047 504 €
Siège social : 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59350 SAINT-ANDRE
456 500 537 RCS Lille Métropole*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 14 JUIN 2018

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui s'élève à une perte de 40 385 697,26 € de la façon suivante :

Perte de l'exercice.....	-40 385 697,26 €
- Report à nouveau.....	42 106 091,84 €
.....	
- Bénéfice distribuable.....	1 720 394,58 €
- Rémunération de l'engagement de Concours Financier.....	43 010,00 €
.....	
- Solde disponible	1 677 384,58 €

Affecté en totalité

- au compte de report à nouveau.....	1 677 384,58 €
--------------------------------------	----------------

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale rappelle qu'au titre des trois exercices précédant celui de l'exercice 2017, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	2016	2015	2014
Montant du dividende global distribué aux actionnaires	8 251 781,40 €	19 941 805,05 €	-
Dividende par action distribué aux actionnaires *	0,60 €	1,60 €	-

*Ce dividende était éligible à l'abattement de 40 %

Certifié conforme par
La Présidente Directrice Générale



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Dalkia Société Anonyme

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
Dalkia Société Anonyme
37, avenue du Maréchal de Latre de Tassigny - 59350 Saint-André
Ce rapport contient 21 pages
Référence : XF-181-011

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Dalkia Société Anonyme

Siège social : 37, avenue du Maréchal de Latre de Tassigny - 59350 Saint-André
Capital social : € 220.047.504

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Dalkia – société anonyme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 378.567.170 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.5 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 février 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Xavier Fournet
Associé

BILANS COMPARÉS AU 31 DECEMBRE 2017

(en milliers d'euros)

ACTIF	Montant Brut	Amortissements et provisions	Montant net 31/12/2017	Montant net 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Brevets et logiciels	183 871	120 219	63 652	51 167
Fonds commercial	21 923	8 148	13 775	14 189
Autres immobilisations incorporelles	49 105		49 105	40 807
Immobilisations corporelles				
Terrains	368		368	368
Constructions	21 055	16 132	4 923	5 808
Autres Installations techniques	692 927	279 806	413 121	401 740
Autres Immobilisations corporelles	20 065	12 840	7 225	7 740
Immobilisations corporelles en cours	41 271		41 271	37 676
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	519 879	141 312	378 567	310 286
Créances rattachées à des participations	643 494	19 630	623 864	551 876
Autres titres immobilisés	2 332	276	2 056	906
Prêts	3 062		3 062	3 264
Autres	8 173		8 173	42 261
Total I	2 207 525	598 363	1 609 162	1 468 088
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	22 166	1 805	20 361	18 254
En-cours de production	113 781		113 781	50 738
Marchandises	4 092		4 092	4 053
Avances et acomptes versés sur commandes	795		795	1 092
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	542 187	7 378	534 809	545 518
Autres créances	855 144	63 033	792 112	866 960
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 870		14 870	5 739
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	31 041		31 041	27 511
Total II	1 584 076	72 216	1 511 860	1 519 864
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Ecart de conversion actif (IV)	1 066		1 066	
Total général (I + II + III + IV)	3 792 667	670 579	3 122 088	2 987 952

BILANS COMPARÉS AU 31 DECEMBRE 2017

(en milliers d'euros)

PASSIF	31/12/17	31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital	220 048	220 048
Primes d'émission, fusion	130 257	130 257
Ecarts de réévaluation	45	45
Réserves		
Réserve légale	22 108	22 108
Réserves réglementées	1	1
Autres	51 357	51 357
Report à nouveau	42 106	17 209
Acompte sur dividendes		
Résultat de l'exercice	-40 386	34 614
Situation nette	425 535	475 638
Subventions d'investissements	47 259	49 981
Provisions réglementées	68 200	73 693
Total I	540 995	599 312
Avances conditionnées		
Total II	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour risques	63 979	68 496
Provision pour charges	43 554	36 334
Total III	107 533	104 830
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 872	36 212
Emprunts et dettes financières diverses	1 481 301	1 328 736
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37 629	5 154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	476 500	525 517
Dettes fiscales et sociales	275 139	270 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 504	400
Autres dettes	53 052	58 345
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	109 381	55 836
Total IV	2 473 378	2 280 862
Ecarts de conversion passif V	182	2 948
Total général (I + II + III + IV + V)	3 122 088	2 987 952

COMPTES DE RESULTATS COMPARES

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	380	443
Produits de services	2 102 043	2 039 090
Sous-total A - Montant du chiffre d'affaires	2 102 423	2 039 533
Production stockée	63 044	-30 419
Production immobilisée	59 856	69 065
Subvention d'exploitation	555	58
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	26 517	31 369
Autres produits	189 523	187 371
Sous-total B	339 495	257 444
Tota I (A + B)	2 441 918	2 296 977
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	732 344	742 458
Variation des stocks	2 468	1 315
Autres achats et charges externes	1 063 514	907 776
Impôts, taxes et versements assimilés	41 765	41 200
Salaires et traitements	402 807	400 130
Charges sociales	184 466	182 762
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : (amortissements)	63 561	58 076
Sur actif circulant : (provisions)	1 837	4 779
Pour risques et charges : (provisions)	13 492	10 956
Autres charges	13 674	17 800
Tota II	2 519 928	2 367 252
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-78 010	-70 275
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	40 473	22 699
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	7 901	11 719
Produits financiers		
Produits financiers de participation	26 876	65 693
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	43 247	40 865
Autres intérêts et produits assimilés	5 704	16 498
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 145	2 183
Différences positives de change	105	163
Produits nets sur cessions VMP		
Tota V	97 077	125 402
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	83 542	34 386
Intérêts et charges assimilées	47 177	31 735
Différences négatives de change	111	295
Tota VI	130 830	66 416
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-33 753	58 986
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV + V - VI)	-79 191	-309
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 720	3 317
Sur opérations en capital	45 794	62 285
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 675	26 241
Tota VII	73 189	91 843
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	13 723	19 139
Sur opérations en capital	28 631	29 762
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 094	22 550
Tota VIII	51 448	71 451
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	21 741	20 392
Participation des salariés aux fruits de l'expansion (IX)	0	0
Impôt sur les bénéfices (X)	-17 064	-14 531
Total des produits (I + III + V + VII)	2 652 658	2 536 922
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 693 044	2 502 308
RESULTAT	-40 386	34 614

Dalkia S.A

Au capital de 220 047 504 euros
37 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
59 350 Saint André lez Lille
Siren : 456 500 537

La présente annexe fait partie des comptes sociaux : elle comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Ces derniers ont été arrêtés le 13 février 2018 par le Conseil de la société.

Au 31 décembre 2017 :

Le total du bilan avant répartition du résultat de l'exercice s'élève à : **3 122 087 680 €**

Le compte de résultat dégage une perte de : **- 40 385 697 €**

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. L'exercice précédent avait également une période de 12 mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement ANC N°2014-03 et autres dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice 2017

DALKIA a au cours de l'exercice procédé à l'acquisition ou à la cession de sociétés sur le périmètre France et International.

Les principales opérations sont rappelées ci-après :

- Création d'EDF Energy Services, joint-venture entre EDF Energy et Dalkia destinée à développer les services énergétiques au Royaume-Uni.
- Acquisition de la société Matex Controls par la société DK Energy Polska.
- Acquisition de la société Imtech par la société EDF Energy Services

L'organigramme juridique de Dalkia a fait l'objet de simplifications pour des raisons de rationalisation, d'optimisation ou liées à des fins d'activité :

- Transmission universelle de patrimoine de la société BAI dans Dalkia.
 - Liquidation des sociétés Descartes Energies, Franche Comte Energies
 - Reclassement de titres détenus par Dalkia investissement : Dalkia a procédé au rachat de titres détenus antérieurement par Dalkia Investissement.
- Enfin, cession de 70 % des titres de Cogestar 3.

A - ELEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX COMPTES DE BILAN**1. BILAN - ACTIF****1.1. Variation des immobilisations brutes**

La variation des immobilisations brutes inscrites à l'actif se présente comme suit :

(Milliers d'euros)

	Valeurs brutes à l'ouverture	Augmentations et virement de poste à poste	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture
Imm. Incorporelles	218.997	37.451 (1)	1.549	254.899
Imm. Corporelles	732.591	63.699 (2)	20.604	775.686
Imm. Financières	1.028.571	261.222 (3)	112.853 (3)	1.176.940
Total	1.980.159	362.372	135.006	2.207.525

- (1) Les principaux éléments de variation des immobilisations incorporelles correspondent aux nouveaux projets informatiques.
- (2) Les éléments de cette augmentation sont pour l'essentiel de la production à soi-même de biens à hauteur de 54,3 millions d'euros en 2017.
- (3) La variation de l'année 2017 correspond principalement à l'attribution de prêts à long terme aux filiales à hauteur de 168 millions d'euros, l'acquisition de plusieurs filiales pour plus de 81 millions d'euros, le remboursement partiel du capital des prêts pour un montant de 74,5 millions d'euros et le remboursement de 21,7 millions d'euros liés aux activités sur le marché électrique.

1.2. Immobilisations incorporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations incorporelles sont enregistrées conformément aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 / 2003-07 :

- à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, dans des conditions ordinaires ;
- à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle est constitué des éléments suivants :

- son prix d'achat,
- tous les coûts directement attribuables (frais accessoires)

Elles sont principalement composées :

- D'éléments acquis de fonds de commerce qui sont amortis sur une durée qui varie de 15 à 40 ans ;
- De logiciels, amortis en règle générale sur 12 mois prorata temporis, ou sur leur durée d'utilisation pour les investissements importants, et de licences amorties entre 3 et 10 ans.

1.3. Immobilisations corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles sont enregistrées conformément aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 / 2003-07 :

- à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, dans des conditions ordinaires ;
- à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle est constitué des éléments suivants :

- son prix d'achat,
- tous les coûts directement attribuables (frais accessoires)

Elles sont composées des immobilisations du domaine privé et des immobilisations du domaine concédé.

Les immobilisations en cours représentent des acomptes et des situations de travaux relatifs à des opérations importantes non achevées à la date de la clôture et qui seront transférées aux comptes d'immobilisations terminées après leur achèvement.

1.3.1 Immobilisations du domaine privé

Les immobilisations du domaine privé sont amorties en fonction de leur durée d'utilité.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, et selon les durées d'utilité estimées suivantes :

- Constructions.....10 à 40 ans
- Agencements et Aménagements des Constructions..... 10 ans
- Installations Techniques.....Durée de vie du matériel
- Matériel et outillage.....5 ans
- Autres Immobilisations Corporelles.....4 à 12 ans

1.3.2 Immobilisations du domaine concédé

La Société gère en tant que délégataire de service public des installations financées selon le cas, par les collectivités locales ou par elle-même. A ce titre, seules les installations qu'elle a financées figurent à l'actif du bilan, en tant qu'immobilisations du domaine concédé. Ces immobilisations devront être remises gratuitement et en état de fonctionnement à l'autorité concédante à l'issue du contrat de concession.

Parmi les immobilisations du domaine concédé, seules les immobilisations dites renouvelables – c'est à dire devant être renouvelées au moins une fois avant la fin de la concession - font l'objet d'un amortissement industriel en fonction de leur durée d'utilité.

Un amortissement financier appelé « Provision pour Reconstitution des Capitaux Investis ou PRCI » est pratiqué sur la totalité des immobilisations du domaine concédé - renouvelables ou non - afin d'amortir sur la durée du contrat le coût de financement du bien à l'origine et des extensions. Cet amortissement financier est inscrit au passif.

1.4. Mouvements des amortissements

(Milliers d'euros)

	Amortissements à l'ouverture	Dotations et apport	Reprises	Amortissements à la clôture
Immo. incorporelles	111.598	16.918	1.346	127.170
Immo. corporelles	278.695	47.255	17.702	308.249
Total	390.293	64.173	19.048	435.419

1.5. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

La valeur brute comptable des titres de participation est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la société. La société a pris l'option d'activer les frais inhérents à l'acquisition des titres de participation.

1.5.1 Suivi de la valeur des Immobilisations financières

L'évaluation de la valeur nette comptable d'un actif est effectuée dès que des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait être supérieure à sa valeur d'usage. Cette valeur est déterminée en fonction de critères fondés sur la nature de l'actif, son utilité pour la société, sa rentabilité et sa capacité à générer des flux de trésorerie futurs suffisants pour couvrir sa valeur comptable. Ces flux futurs de trésorerie sont estimés à partir des prévisions établies par le management en charge de la gestion de l'actif, dans le cadre d'une procédure budgétaire habituelle pour l'exercice en cours, et le cas échéant, d'un plan long terme pour les 4 années suivantes. Dans ce cadre, Dalkia peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur d'usage de l'actif.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Dans le cas où la valeur nette comptable est supérieure à la valeur d'usage, une provision est constituée pour la différence.

1.5.2 Les créances rattachées à des participations

Elles se rapportent à des opérations correspondant à des contrats de prêts à l'exclusion des conventions de comptes courants conclues avec des sociétés dont Dalkia détient directement une part du capital.

1.6. Stocks

Plusieurs filiales de Dalkia gèrent l'ensemble des achats et des stocks de combustibles (gaz, fioul, biomasse) sur le plan national et refacturent à chacune des sociétés du groupe le montant de leurs consommations. Il n'y a pas, de ce fait, de stock de combustibles significatif à l'actif du bilan de Dalkia.

Les stocks sont essentiellement constitués par les pièces de rechange des installations; et le cas échéant, par les en-cours de production.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les stocks et en-cours sont enregistrés :

- à leur coût d'acquisition, pour les biens acquis à titre onéreux dans des conditions ordinaires (approvisionnements et marchandises) ;
- à leur coût de production, pour les biens produits (produits et en-cours) ;
- à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit, par voie d'échange et reçus à titre d'apport en nature.

Le stock de pièces de rechange est valorisé selon la méthode FIFO. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

1.6.1 Stocks CO2

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués par l'Etat sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les quotas sont acquis ou pour une valeur nulle lorsque les quotas sont alloués. La méthode de valorisation est le CUMP. Le stock au 31/12/2017 s'élève à 198 milliers d'euros.

1.6.2 Stocks CEE

Les certificats délivrés par l'Etat (**Pôle National des CEE (PNCEE)**) sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les quotas sont acquis ou à leur coût de production lors des dépôts des dossiers au Pôle.

Compte tenu de son modèle économique, la société a appliqué le modèle dit d'«économie d'énergie» conformément à l'article 616-2 du PCG. Les certificats destinés à couvrir les obligations d'économies d'énergie, sont distingués de ceux destinés à couvrir les obligations futures. Entre le début de la période d'obligation et la date de restitution, les certificats d'économies d'énergie sont identifiés en engagement matière. Ils démontrent la preuve de la conformité de l'entreprise à ses obligations de restitution de certificats d'économies d'énergie.

Les certificats d'économies d'énergie sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les certificats sont acquis ou à leur coût de production.

La méthode de valorisation est le CUMP. Le stock brut au 31/12/2017 s'élève à 18.288 milliers d'euros.

Les obligations d'économie d'énergie sont largement couvertes par Dalkia, tant sur l'obligation liée aux CEE classiques (Couverture 3 fois supérieure à l'obligation), que l'obligation liée aux CEE précarités (Couverture 1,5 fois supérieure à l'obligation).

1.6.3 Stocks des en cours de production

Les encours de production de biens et de services comprennent les travaux en cours de réalisation. La méthode retenue est la constatation de la marge à l'achèvement. De ce fait, la facturation émise au titre des chantiers en cours figure en produits constatés d'avance, les déboursés sur ces mêmes opérations étant inscrits en travaux en cours. La valorisation des travaux en cours comporte le coût des pièces et fournitures mises en œuvre, ainsi que les frais directs de chantiers et les frais généraux correspondants. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur des encours de production ils font alors l'objet d'une estimation au regard de leur valeur recouvrable et, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

1.7. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la solvabilité du créancier induit un risque de non-recouvrabilité. Lorsque l'ancienneté de la créance s'explique par l'existence d'un litige, une provision pour risque est comptabilisée au passif du bilan.

Les produits à recevoir comprennent essentiellement des livraisons de chaleur ou d'électricité et des travaux terminés non encore facturés.

1.8. Charges constatées d'avance

Ces charges correspondent en grande partie aux dépenses engagées par la société pour faire face aux sinistres survenus sur les exploitations et qui seront prises en charge par les compagnies d'assurance concernées.

2. BILAN - PASSIF

2.1. Capital social

Le capital social est composé de 13.752.969 actions de 16 euros.

Le montant de la réserve spéciale de la réévaluation constituée en 1976 puis incorporée au capital s'élève à 6,7 millions d'euros.

2.2. Variation des capitaux propres

(Milliers d'euros)

• **Du 31/12/2016 au 31/12/2017**

En Milliers d'euros	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Capital social	220.048			220.048
Primes liées au capital (1)	130.257	841	841	130.257
Ecart de réévaluation	45			45
Réserves	73.466			73.466
Report à nouveau (1);(2)	17.209	25.066	169	42.106
Résultat de l'exercice (2)	34.614	(40.386)	34.614	(40.386)
Subventions d'invest. Nettes (1);(3)	49.981	(2.565)	157	47.259
Provisions réglementées (4)	73.693		5.493	68.200
Total	599.313	(17.044)	41.274	540.995

(1) Boni de TUP inscrit en capitaux propres : 841 K€

Et Reconstitution d'une subvention d'investissement d'un montant de 1.010 K€ par prélèvement sur Primes et report à nouveau.

(2) Selon l'affectation de résultat 2016 :

- a. Distribution de dividendes aux actionnaires : 8 252 K€
b. Rémunération de l'engagement de concours financier : 1 295 K€

(3) Subventions

Les subventions d'investissements reçues pour assurer le financement d'immobilisations sont rapportées au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement du bien financé. L'augmentation de (2.565) est la résultante de l'augmentation des subventions brutes pour 1.745 et l'étalement des subventions en résultat de 4.310 K€.

(4) Reprise annuelle de provision pour amortissement dérogatoire**2.3. Provisions**

(Milliers d'euros)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations et apports de l'exercice	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	73.693		5.493		68.200
Prov. spéciale de réévaluation	-		-		-
TOTAL I	73.693	-	5.493		68.200
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques :					
- Litiges et divers (ii)-(iv)	44.916	9.723	11.230	2.700	40.710
- Sinistres (iii)	23.580	7.061	7.372		23.269
Total provisions pour risques	68.496	16.784	18.602	2.700	63.979
Provisions pour charges :					
-Provision pour Garantie totale(v)	4.242	6.726	4.242		6.726
- PRCI (i)	32.092	6.502	1.765		36.828
Total provisions pour charges	36.334	13.228	6.007		43.554
TOTAL II	104.830	30.012	24.609	2.700	107.533

Provisions pour dépréciation					
Immobilisations incorporelles	1.236	-	39		1.197
Immobilisations corporelles	564	-	35		529
Immobilisations financières	119.978	42.290	1.050		161.218
Stocks	5.974	234	4.402		1.805
Clients	6.646	1.604	872		7.378
Autres créances	49.492	33.827	20.285		63.033
TOTAL III	183.891	77.955	26.684		235.161
TOTAL GENERAL	362.415	107.967	56.786	2.700	410.894
Dotations et reprises					
- d'exploitation		15.330	16.666		
- financières		83.543	21.145		
- exceptionnelles		9.094	21.675	-	

2.3.1 Provisions pour risques et charges

(i) Provisions liées aux contrats de concession

Pour les contrats de concession, la société procède à un amortissement financier (appelé encore amortissement de caducité), il est calculé sur la durée du contrat, pour les immobilisations du domaine concédé qui figurent à l'actif du bilan (investissement d'origine et extensions).

(ii) Provisions pour litiges et contentieux

La politique en matière de provisionnement des litiges et des contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui leur sont associées. Les provisions pour risques correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

(iii) Provisions pour sinistres

Les sinistres survenant sur les exploitations gérées par notre société sont pour la plupart couverts par les polices d'assurance souscrites à cet effet. La part non couverte correspondant en général aux franchises ou à des contentieux en cours sur des sinistres pour lesquels la responsabilité n'est pas définitivement établie fait l'objet de provisions ajustées à chaque clôture en fonction de l'évolution des dossiers.

(iv) Provisions pour perte à terminaison

Les contrats dégageant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable.

(v) Provisions pour Garantie Totale

La garantie totale, dénommée P3 par la profession, couvre l'engagement pris vis-à-vis du client d'assurer le renouvellement et le maintien en état des installations définies au contrat pendant toute sa durée.

2.3.2 Reclassement des reprises sur provisions sur filiales

Afin de ne pas déséquilibrer le résultat courant et le résultat exceptionnel, la société a reclassé en exceptionnel une reprise de provisions sur titres (provisions dotées à l'origine en financier) de filiale liquidée. Le reclassement s'élève à 1.000 milliers d'euros.

2.4. Produits constatés d'avance

Ils correspondent essentiellement à :

- la facturation au titre des chantiers en cours
- des droits de raccordement facturés aux abonnés et répartis sur la durée restant à courir du contrat de concession.

3. Autres éléments**3.1. Produits à recevoir et charges à payer**

Des produits à recevoir et des charges à payer ont été enregistrés dans les postes suivants :

(Milliers d'euros)

	Montant
Produits à recevoir	
Créances rattachées à des participations	2.038
Autres immobilisations financières	93
Créances clients et comptes rattachés	271.844
Autres créances	25.884
Total	299.859
Charges à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	289
Emprunts et dettes financières divers	13.114
Dettes fournisseurs et rattachés	327.265
Dettes fiscales et sociales	143.904
Autres dettes	24.170
Total	508.742

3.2. Etat des échéances des créances et des dettes**3.2.1 Créances**

(Milliers d'euros)

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	643.494	74.535	568.959
Prêts	3.062	12	3.050
Autres immobilisations financières	8.173	93	8.080
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	795	795	
Créances clients et comptes rattachés	542.187	542.187	
Autres créances	855.144	855.144	
Sous-total	2.052.856	1.472.767	580.089
Charges constatées d'avance	31.041	31.017	24
Total	2.083.896	1.503.783	580.113

3.2.2 Dettes

(Milliers d'euros)

	Montant Brut	Dont à un an	Dont de un à 5 ans	Dont à Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	38.872	29.764	1.600	7.508
Emprunts et dettes financières diverses	1.481.301	582.381	239.926	658.994
Avances et acomptes reçus sur commandes	37.629	37.629		
Fournisseurs et comptes rattachés	476.500	476.500		
Autres dettes	329.695	329.695		
Sous-total	2.363.997	1.455.969	241.526	666.502
Produits constatés d'avance	109.381	94.555	9.568	5.258
Total	2.473.378	1.550.524	251.094	671.760

3.3. Entreprises liées

Ce tableau fait apparaître en valeurs brutes :

- dans la colonne « **Entreprises liées** » : les montants inclus dans diverses rubriques du bilan et du compte de résultat qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés consolidées dans le Groupe EDF ;
- dans la colonne « **Participations** » : les montants inclus dans diverses rubriques du bilan et du compte de résultat qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés détenues à plus de 10% par Dalkia.

(Milliers d'euros)

	Entreprises liées	Participations
Immobilisations financières :		
Participations	7	519.242
Créances rattachées à des participations	5.128	648.997
Prêts	-	3.025
Autres immobilisations financières	-	80
Créances :		
Avances et acomptes versés sur commande	55	-
Créances clients et comptes rattachés	61.535	76.711
Autres créances	156.057	545.855
Charges constatées d'avance	-	63
Dettes :		
Emprunts et dettes financières divers	1.402.784	76.971
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22.899	114.607
Dettes fiscales et sociales	179	7.717
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	-	400
Autres dettes	306	7.101
Produits constatés d'avance	17	61
Produits financiers :	1.676	76.373
Charges financières :	29.266	92.825

B - ELEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du Chiffre d'affaires

(Milliers d'euros)

Secteur d'activité	31 12 2017	31 12 2016	Variation
Ventes d'exploitation	1 536 240	1 483 752	52 488
Ventes Travaux	451 664	397 095	54 569
Autres activités	114 519	158 686	(44 167)
Chiffre d'affaires	2 102 423	2 039 533	62 890

2. Ventilation du résultat exceptionnel

(Milliers d'euros)

Nature des charges	2017
Charges exceptionnelles sur filiales cédées	23.797
Coûts exceptionnels sur opérations de gestion	9.439
Provisions sur sinistres	7.061
Pénalités sur marchés	5.141
VNC des immobilisations corporelles cédées	2.698
Charges exceptionnelles sur filiales fusionnées ou liquidées	1.516
Charges sur contentieux	1.441
Autres charges exceptionnelles	355
Total	51.448

Nature des produits	
Produit exceptionnel sur filiales cédées	40.497
Reprises provisions sinistres	7.372
Reprise d'amortissements dérogatoires	5.493
Produits sur contentieux	4.876
Reprise quote part de Subvention d'investissement	4.081
Reprise provisions pour restructuration	2.000
Produits de cession sur Immobilisations corporelles	1.109
Produits exceptionnels sur filiales fusionnées ou liquidées	1.000
Autres produits exceptionnels	6.761
Total	73.189
Résultat exceptionnel	21.741

3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Milliers d'euros)

Nature du résultat	Exercice 2017			2016
	Avant impôt	Impôt	Après Impôt	Après Impôt
Résultat courant	(79.191)	-	(79.191)	(309)
Résultat exceptionnel	21.741	-	21.741	20.392
Participation des salariés			-	-
Crédits d'impôt		17.064	17.064	14.531
Total	(57.450)	17.064	(40.386)	34.614

C - AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Engagements financiers

(Milliers d'euros)

	2017	2016
Engagements donnés		
Garantie solidaire	333.071	284.466
Engagements retraite (1)	122.048	114.741
Paievements minimaux futurs sur contrats Location simple -Preneur	139.436	116.843
Avals et cautions donnés	151.585	155.329
Garanties données dans le cadre de protocoles de cession	160.400	172.800
Cautions de contre garantie	55.831	46.890
Engagement acquisition actifs financiers	-	-
Garanties de passif	36.000	26.000
Paievements minimaux futurs sur contrats location financement	746	1.386
Autres	26.178	14.705
Total	1.025.295	933.160
Engagements reçus		
Lignes de crédit	50.000	50.000
Garantie reçue d'EDF relative aux opérations de financement	75.000	30.000
Avals et cautions reçus des fournisseurs	18.422	16.422
Quotas de CO2 (2)	957	1.144
Engagements pris par les clients sur les financements qui leur ont été consentis	2.008	2.008
Total	146.387	99.574

(1) Engagement de retraite :

La société verse à son personnel des indemnités de départ à la retraite dont le calcul est fixé par la convention collective et les accords applicables. Cet engagement fait l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans la société jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et des hypothèses d'actualisation financière.

Cet engagement a été calculé sur la base d'un taux d'actualisation (hors inflation) de 0,40 %, d'un âge de départ en retraite de 65 ans et d'un mode de départ volontaire.

(2) Engagement reçus sur les quotas d'émission de gaz à effet de serre

La société s'est vu attribuer des quotas de CO₂ pour la période 2013-2020 correspondants aux installations de combustion, qu'elle exploite, d'une puissance installée supérieure à 20 MWH. Les quotas d'émission alloués au titre de 2017 se sont élevés à 51 642 tonnes.

Les Allocations de quotas pour la période 2018-2020 (données publiées par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie par Arrêté du 24/01/14- TNA Q3), d'un montant de 131 277 tonnes, valorisées au cours spot publié par ICE au 31/12/17 de 7,29 €, s'élèvent à 957 milliers d'euros.

Remise en état de sites, démantèlement

La société est susceptible en cas de non renouvellement de certains de ses contrats d'avoir à démanteler, à l'issue du contrat, les installations et raccordements correspondants. Le dénouement de ces contrats étant par nature incertain, aucune provision n'est constituée à ce titre.

2. Engagements spécifiques**2.1 Obligation de renouvellement**

Dalkia doit assurer, dans le cadre de ses obligations contractuelles, le renouvellement des installations qui lui sont confiées par ses clients.

Une convention de concours financier a été mise en place entre EDF et DALKIA. Cette dernière -bénéficie d'un engagement de concours financier d'EDF, au titre de son obligation de Garantie Totale, et ce pour les contrats existants avant la date de scission (juillet 2014).

A ce titre, la société a bénéficié de la part d'EDF du remboursement des travaux de renouvellement engagés au cours de l'année et lui a versé en contrepartie une indemnité libératoire.

Cette situation ne modifie en rien les relations entre les clients et le prestataire qui reste entièrement responsable de l'exécution de ses obligations contractuelles de renouvellement.

2.2 Engagement matière – Quotas de CO²

Concernant les quotas de gaz à effet de serre, la société a adopté le modèle dit de « production » tel que prévu par la réglementation comptable en vigueur. En conséquence, une partie des quotas figurent en engagements hors bilan. Il est fait une distinction entre les quotas destinés à couvrir les émissions de gaz à effet de serre déjà intervenues, et ceux destinés à couvrir les émissions futures. Entre la date d'émission du CO₂ et la date de restitution des quotas afférents, les quotas consommés sont présentés en engagements hors bilan (engagement matière) dans la mesure où ils représentent l'obligation de restitution de la société.

En tonnes de CO²

Quotas en portefeuille	Quotas à restituer à l'Etat N+1	Quotas non consommés	CER en portefeuille	CER à restituer à l'état N+1	CER non consommés
191 103	223 547	0	0	0	0

3. Crédit-bail

(Milliers d'euros)

	2017	2016
Valeur d'origine	3.507	7.211
Amortissements	2.396	5.568
Valeur résiduelle	1.111	1.643
Redevances versées	6.803	5.963
Redevances restant dues	842	1.386
Dont redevances restant dues à 1 an au plus	379	
de 1 à moins de 5 ans	463	
à plus de 5 ans	0	

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, les contrats de crédit-bail ne sont pas retraités dans les comptes. Les biens ainsi financés ne figurent donc pas à l'actif du bilan.

4. Accroissements et allègements non comptabilisés de la dette future d'impôt

L'incidence sur la dette future d'impôt des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges se traduit par un allègement certain de cette dette pour l'exercice 2018 de 3.822 Milliers d'euros, consécutif au report de la déduction fiscale de certaines charges provisionnées au 31 décembre 2017.

(En milliers d'euros)	Base	Taux	Allègement futur d'impôt
C3S 2017	3.472		
Ecart de conversion Passif	182		
Différences temporaires sur Quote part filiales	7.446		
Total des charges déductibles sur 2017	11.100	34.43%	3.822

Dalkia est intégrée au Groupe EDF depuis le 1^{er} janvier 2015, les déficits fiscaux antérieurs à l'intégration s'élèvent à 105,9 millions d'euros.

5. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

La 3^{ème} loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) à compter du 1^{er} janvier 2013 et codifié à l'article 244 quater du Code Général des impôts. A ce titre, Dalkia a comptabilisé sur l'année 2017, en réduction de l'impôt un crédit d'un montant de 16,6 millions d'euros.

Conformément aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, Dalkia SA est depuis le 1^{er} janvier 2015, membre du groupe fiscal intégré dont la société faitière est EDF SA. Ainsi, EDF SA est redevable de l'impôt auprès du Trésor Public, en lieu et place de Dalkia SA et de toutes ses filiales détenues à plus de 95% ayant opté pour l'adhésion au régime d'intégration fiscale. De ce fait, et dans la mesure où Dalkia SA est déficitaire fiscalement, le CICE calculé avec les agrégats de Dalkia SA est transmis à EDF SA qui l'utilise pour minorer l'impôt dont est redevable le groupe fiscal EDF.

Au titre de l'exercice 2017, Dalkia SA a enregistré une créance d'impôt vis-à-vis d'EDF SA pour le montant du CICE. Dalkia SA disposera ainsi, en cas de résultat fiscal bénéficiaire futur, du droit de minorer le paiement de son impôt à EDF SA au titre des trois années suivant celle au titre de laquelle la créance de CICE a été constatée, soit jusqu'au 31 décembre 2020. Si Dalkia SA reste déficitaire fiscalement jusqu'à cette date, le CICE pourra faire l'objet d'un remboursement par EDF SA à Dalkia SA à compter de l'année 2021.

L'article 244 quater C du Code Général des Impôts n'instaurant une obligation de transparence qu'au titre d'une utilisation du CICE, Dalkia SA n'a pas cette année d'obligation légale dans la mesure où elle n'a pas individuellement utilisé son CICE et ne sera à même de satisfaire à son obligation légale qu'à compter de l'exercice 2021 pour le CICE constaté au titre de 2017.

6. Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché.

7. Ventilation de l'effectif moyen

	2017	2016
Cadres	2.096	2.055
Agents de maîtrise	6.803	6.756
Employés et techniciens (reclassés en cat. ouvriers)	27	48
Ouvriers	657	748
Total	9.583	9.607

8. Compte personnel de Formation

A compter du 1er janvier 2015, le CPF remplace le DIF (Droit Individuel de Formation) mais les salariés ne perdent pas leurs droits qu'ils pourront mobiliser jusqu'au 31 décembre 2020. L'alimentation du CPF est annuelle et est calculée à partir de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) par l'Administration qui transmet ensuite l'information à la Caisse des Dépôts et Consignations.

9. Rémunération du Conseil d'administration et des organes de Direction

La rémunération brute des membres du Comité Exécutif s'élève à 2.537 milliers d'euros pour l'exercice 2017.

10. Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe EDF.

11. Identité de la société consolidante, et de la société tête de groupe de l'intégration fiscale.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la mère est EDF SA (régime prévu aux articles 223.A et suivant du CGI).

Adresse de la société tête de groupe :

EDF SA
22, avenue de Wagram
75008 PARIS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF.